

MEMBRES PRÉSENTS :

Ivan Abgrall
Anne-Sophie Galek (Centre Social Edith Bonnem)
Viwanou Hounkpati
Michèle Laumaille
Yann Le Brun
Patrick Mezenge (Comité de Quartier)
Emile Razafindrakoto
Eliane Sohier

MEMBRES EXCUSÉ·E·S :

Michel Bouvier

MEMBRES ABSENT·E·S :

Association A Bicyclette
Sami Abdelkarim
Hamida Abdelkarim
Denise Metivier
Conceição Peron

INVITÉ·E·S :

Sylvaine Marie, Maire-Adjointe à la démocratie participative
Odile Lechevallier, Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers
Adèle Thiphagne, Coordinatrice Démocratie participative pour la Ville d'Alençon

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier
 - Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail
 - Désignation des référents pour le Conseil de Quartier de Brebiette-Guéramé-Villeneuve-Boulevard Duchamp
-

1. SUJET N°1 Lecture et approbation de la Charte et du Règlement Intérieur des Conseils de Quartier

Les conseillères et conseillers ont été invité-e-s à relire la Charte et le Règlement Intérieur et à recenser leurs éventuelles remarques et questions. Une explication a ensuite été donnée article par article, lorsque cela était nécessaire.

À l'issue de cette discussion, l'ensemble des membres a approuvé la Charte et le Règlement Intérieur ainsi que la communication de leurs coordonnées aux autres membres. Une liste de ces coordonnées sera communiquée prochainement aux conseillères et conseillers afin que les différents groupes de travail puissent s'organiser.

Par ailleurs, une plateforme de discussion instantanée devrait être proposée sous peu aux conseillères et conseillers de quartier afin de faciliter leur organisation.

2. SUJET N°2 Présentation de la lettre de mission et des thématiques proposées par la Ville d'Alençon, constitution des groupes de travail

La lettre de mission a été distribuée aux participants et commentée par Madame Marie.

Quatre thématiques sont proposées par la municipalité pour amorcer le travail de réflexion demandé aux Conseils de Quartier pour ce mandat, il s'agit des thèmes suivants :

- Solidarités et société
- Environnement
- Cadre de vie et vie de quartier
- Mobilités Alençonnaises

Pour chacun de ces thèmes, un premier travail de réflexion est demandé aux conseillers. Il est attendu que les premiers mois de fonctionnement du Conseil de Quartier permettent aux conseillers et conseillères de réaliser un état des lieux, sous la forme qu'ils souhaitent, de la situation dans leur quartier dans les domaines suivants :

- Solidarités et société : la santé pour tous
- Environnement : tri et recyclage des déchets
- Cadre de vie et vie de quartier : la qualité de vie dans votre quartier
- Mobilités Alençonnaises : se déplacer à Alençon aujourd'hui

Il s'agit de lignes directrices permettant d'aiguiller la réflexion des Conseils mais qui n'ont pas vocation à les limiter. Chacun des sujets peut être entendu dans sa globalité ou concernant un de ses aspects spécifiques, en fonction de l'expérience d'usage des habitants et des besoins identifiés sur le territoire. Cet état des lieux vise à dresser un portrait de l'offre sur le territoire, des avantages et inconvénients auxquels sont confrontés les habitants dans ce domaine, ainsi qu'à soulever des pistes d'amélioration et des idées de projets qui faciliteraient le quotidien des habitants. Ces thématiques correspondent à certaines grandes thématiques de travail actuelles de la municipalité et ces états des lieux permettront aux élus et aux services de la Ville de bénéficier d'un éclairage local sur ces questions afin de les guider dans la décision et dans l'application des politiques publiques. Ce premier travail permettra également aux Conseils d'aborder collectivement ces questions en vue des possibles consultations/concertations qui pourraient leur être proposées au cours de leur mandat.

Le travail des Conseils de Quartier a été envisagé par groupes de travail thématiques. Les membres présents (ou ayant précisé leur préférence en amont de la réunion) se sont positionnés comme suit :

1) SOLIDARITÉS ET SOCIÉTÉ :

- Emile RAZAFINDRAKOTO

2) ENVIRONNEMENT :

- Ivan ABGRALL
- Michel BOUVIER
- Patrick MEZENGE

3) CADRE DE VIE ET VIE DE QUARTIER :

- Anne-Sophie GALEK
- Viwanou HOUNKPATI
- Michèle LAUMAILLE
- Yann LE BRUN
- Emile RAZAFINDRAKOTO
- Eliane SOIHIER

4) MOBILITÉS ALENÇONNAISES :

- Ivan ABGRALL
- Yann LE BRUN
- Patrick MEZENGE

Les membres absents seront invités à se positionner à réception de ce compte-rendu et de la lettre de mission afin de finaliser la composition des groupes et de déterminer le maintien ou non du groupe « solidarités et société », en fonction du nombre de participants.

Il est précisé que les personnes ayant souhaité se positionner sur deux groupes pourront se retirer d'un des deux groupes si leurs disponibilités ne leur permettent pas de s'investir de manière satisfaisante dans les deux groupes choisis initialement.

Cette première phase de travail, correspondant à la réalisation de ces différents états des lieux, qui sera aussi une phase d'adaptation, entre les conseillères et conseillers ainsi qu'avec la collectivité, se poursuivra jusqu'à la fin du

premier trimestre 2022. Une réunion sera alors organisée pour faire un bilan sur les travaux des différents groupes et envisager les suites à donner aux éventuelles propositions.

3. SUJET N°3 Désignation des référents pour le Conseil de Quartier de Brebiette-Guéramé-Villeneuve-Boulevard Duchamp

Emile Razafindrakoto est le seul membre à se porter candidat. Sa candidature est acceptée par l'ensemble des membres. Il est convenu qu'un-e second-e référent-e sera désigné-e a posteriori, notamment après consultation des membres absents.

Les référents auront pour rôle d'assurer le lien et la communication entre les différents groupes de travail et le service Démocratie Participative en dehors des réunions plénières. Des rencontres avec le service pourront être prévues régulièrement afin d'évoquer les difficultés, questions, etc. des différents membres ainsi que l'avancée des travaux de réflexion demandés par la municipalité. Ils seront également à l'initiative de l'organisation des réunions plénières pour lesquelles ils solliciteront le service Démocratie Participative et contribueront à la définition de l'ordre du jour. Ils réaliseront enfin le compte-rendu de ces réunions.

Il est précisé que les référents seront renouvelés à mi-mandat des Conseils de Quartier.
